

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'hôtel de ville le 5 février 2018 à 20h00, étaient présents, le Maire Brent Orr et les Conseillers Phillip Holmes, Archie Greer, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

- (18-02-11) Il est proposé par le Conseiller Drummond que le procès-verbal de la séance du 2 janvier soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-02-12) Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-02-13) Il est proposé par le Conseiller Holmes de lancer un appel d'offres pour la collecte des déchets et du recyclage pour une durée de deux ans. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-02-14) Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'adopter le règlement no 304 concernant le taux établi pour la taxation générale, les services municipaux et le taux d'intérêt annuel. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-02-15) Il est proposé par le Conseiller Greer que nous acceptons la soumission par Multi Routes Inc. pour l'approvisionnement, y compris le transport et l'étalement de 65 000 litres de calcium au coût de 0,31 \$ le litre. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (18-02-16) Il est proposé par la Conseillère Kilgour que nous procédions à la description technique et à l'enregistrement notarié des parcelles des lots suivants : Lot # 5 801 853, 5 801 840, 5 801 874, 5 801 856, 5 801 821, 5 801 936, 5 802 202, 5 801 933, 5 802 173, 5 802 143, 6 135 271, 5 801 860, 5 801 864, 5 801 797, 5 801 907, 5 801 831, 5 801 846, 5 801 734, 5 801 738, 5 801 868, 5 801 868, 6 135 269 afin de les rétrocédées aux propriétaires fonciers. Ces parcelles représentent des chemins ou des parties de chemin abandonnées ou inexistantes. La municipalité désire corriger ces anomalies avant le dépôt de la réforme cadastrale de 2018. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (18-02-17) **Changement de nom de la rue Aylmer**

ATTENDU QU' une demande de changement de nom a été présentée pour la rue Aylmer ou le chemin Aylmer en raison de la confusion dans l'identification des adresses pour les véhicules d'urgence, la police et

des pompiers. La municipalité est inquiète des problèmes de sécurité liés à cette situation ;

ATTENDU QU' il a été décidé que la RUE Aylmer serait modifiée en raison du fait que moins de personnes seraient affectées par ce changement ;

ATTENDU QUE le cénotaphe situé au parc commémoratif marque le début de la rue Aylmer et servirait d'élément clé pour le nouveau nom tout en honorant les anciens combattants de Bristol ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le Conseiller Greer de changer le nom de « rue Aylmer » à « rue Cenotaph ». Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, Directrice générale

(18-02-18) Il est proposé par le Conseiller Drummond que les factures totalisant 193 239.55 \$ soient payées pour le mois de janvier. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(18-02-19) Il est proposé par le Conseiller Greer d'accepter les états financiers pour le mois de décembre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(18-02-20) Il est proposé par le Conseiller Holmes de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice générale Christina Peck